

Vaccins anti-Covid : alerte rouge !



[Source : infodujour.fr]

Par Marcel Gay

De nouvelles études mettent gravement en cause les vaccins anti-Covid, comme l'a révélé ici même Jean-Marc Sabatier, redoutant une « catastrophe sanitaire sans précédent ». La police néozélandaise envisage d'ouvrir une enquête sur les dégâts des vaccins.



Les dangers des injections répétées (UnLimPhotos)

Les études se suivent et se ressemblent. Dans un article publié par The Epoch Times, le Dr Paul Alexander, épidémiologiste et chercheur, affirme que les injections anti-Covid peuvent endommager le système immunitaire inné des jeunes enfants. Il explique que « les gens naissent avec un système immunitaire inné, qui constitue la première ligne de défense de l'organisme contre les nombreux agents pathogènes qu'il rencontre. Et c'est l'exposition

aux germes et aux substances étrangères qui permet d'entraîner le système immunitaire inné à fonctionner. »

Les cellules du système immunitaire inné sont en quelque sorte « entraînées » par l'exposition à un agent pathogène. Mais « cette formation peut être perturbée lorsque les enfants reçoivent des injections d'ARN messager basées sur la souche virale initiale. Cela s'explique par le fait que les anticorps vaccinaux ciblent de manière très spécifique la protéine Spike et empêchent les anticorps innés de faire leur travail. » Cela peut se traduire par une maladie auto-immune, « le système immunitaire attaque le corps ».

Les enfants vaccinés plus exposés à la Covid

Ainsi, sans être vaccinés, les enfants en bonne santé sont capables de neutraliser et d'éliminer le virus pour empêcher l'infection, la réplication et la transmission, ajoute le Dr Alexander. C'est pourquoi les enfants, pour la plupart, ne présentent aucun symptôme ou des symptômes légers, en particulier contre le variant Omicron dominant aux États-Unis et dans d'autres pays.

Or, note encore le Dr Alexander, « les autorités sanitaires américaines recommandent fortement la vaccination des enfants dès l'âge de 6 mois, bien que la Food and Drug Administration (FDA) et les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) reconnaissent, selon leurs propres données, que les enfants vaccinés sont susceptibles d'être infectés par la Covid-19.

« Un bénéfice négatif »

Le Pr Harvey Risch, professeur émérite d'épidémiologie à l'école de santé publique de Yale, à New York, confirme que « les anticorps déclenchés par les vaccins anti-Covid 19 interfèrent avec le système immunitaire à mesure que se succèdent les variants du SARS-CoV-2 » Les vaccins sont conçus à partir de la protéine Spike du virus initial, qui a muté dès le début de la pandémie. « Les vaccins ne produisent qu'une gamme très étroite d'anticorps contre la protéine Spike », dit-il. « Lorsque la protéine Spike change avec les nouvelles souches du virus, la capacité du système immunitaire à produire des anticorps correspondant aux nouvelles souches est réduite à tel point que l'efficacité du système peut s'avérer quasi nulle sur de longues périodes (...) Cela signifie qu'ils deviennent des anticorps interférents, au lieu d'anticorps neutralisants », poursuit le Pr Risch. « Selon moi, c'est la raison pour laquelle nous avons constaté ce que l'on appelle un bénéfice négatif – une efficacité vaccinale négative sur une plus longue période – de quatre, six à huit mois après la dernière dose du vaccin, on peut voir le bénéfice apporté par les vaccins virer au négatif. »

Le courage des médecins en Nouvelle-Zélande

La convergence et la multiplication de ces études sur le rôle délétère des vaccins interrogent de nombreux professionnels de santé. C'est le cas en Nouvelle-Zélande où de nombreux médecins ont adressé une lettre officielle à la police pour demander l'ouverture d'une enquête sur les décès liés au

vaccin.

« Le nombre de décès et de blessures consécutifs aux vaccins Covid-19 est scandaleusement élevé, en soi et par rapport à tout autre traitement ou vaccin des temps modernes », soulignent les médecins néo-zélandais (NZDSOS) dans un communiqué.

« Nous signalons de nombreux cas qui EXIGENT une enquête appropriée, comme il convient à tout médicament dépourvu d'études de sécurité. Nos systèmes de surveillance ont été désactivés afin de cacher l'étendue des dommages. La déclaration des événements indésirables n'est PAS OBLIGATOIRE, et ce seul fait sape toute tentative de présenter les injections comme sûres. »

Les médecins rebelles ajoutent : « Des enfants et des jeunes meurent et souffrent de lésions particulièrement cardiaques (bien que de nombreuses personnes âgées en bonne santé soient également décédées), alors que le risque qu'ils courent avec la covid-19 est particulièrement faible. Nous pensons que l'on nous ment. »

La lettre s'accompagne d'une liste de nombreux cas.

En conclusion, les médecins font « à nouveau appel à la police, dirigée par Andrew Coster, et à nos députés, pour qu'ils interviennent afin de protéger le peuple ».

À quand une telle initiative des médecins français et européens ?

Jean-Marc Sabatier* : « Un dérèglement durable du système immunitaire »



Jean-Marc Sabatier (DR)

Jean-Marc Sabatier n'est pas surpris par ces études, lui qui, le premier, dans infodujour.fr a alerté sur le dérèglement durable du système immunitaire lié aux vaccins. Résumons.

« Je voulais revenir sur le fait que tous ces rappels conduisent au dysfonctionnement de l'immunité innée et, par voie de conséquence, de l'immunité adaptative/acquise, c'est-à-dire au dérèglement généralisé du système immunitaire. Des travaux scientifiques montrent que la protéine

Spike, ou l'injection répétée et massive d'un antigène vaccinal, peut conduire à un dérèglement durable du système immunitaire. Ceci suggère que les cellules de l'immunité innée ne vont plus être capables d'effectuer correctement leur travail. Et cela peut avoir pour conséquence d'initier des maladies auto-immunes. Si l'on procède à des injections multiples et massives du même vaccin, il y aura un dysfonctionnement inévitable de l'immunité innée, avec l'apparition potentielle de maladies auto-immunes ou une aggravation de celles-ci, voire de cancers, de troubles neurologiques et autres pathologies. »

La protéine Spike dérègle le SRA

« Déjà, un article publié en 2009 suggérait que, quel que soit l'antigène, si trop de rappels étaient effectués (c'est-à-dire si on sature/déborde le système immunitaire), l'immunité innée sera inmanquablement dérégulée, conduisant à l'apparition de maladies auto-immunes.

En plus, dans le cas du SARS-CoV-2, pour vacciner, on va utiliser un système biologique qui va produire la protéine Spike (ARNm, vecteur viral), ou injecter directement la protéine Spike (virus inactivé, protéine Spike recombinante). Cette protéine Spike dérègle le système rénine-angiotensine (SRA) qui contrôle l'immunité innée. Il y a donc un double effet. D'une part, le système immunitaire sera saturé parce que le seuil de tolérance/criticité auto-organisée du système est dépassé, ce qui peut déclencher des maladies auto-immunes. De plus, la protéine Spike va dérégler cette immunité innée puisqu'elle agit directement sur le SRA qui contrôle l'immunité innée.

Une catastrophe sanitaire à venir

Personnellement, je crains que l'on se dirige vers une catastrophe sanitaire sans précédent si la politique de rappels multiples avec des vaccins quasiment obsolètes et dangereux (compte tenu de la toxicité démontrée de la protéine Spike vaccinale) se poursuit. Comme les autorités semblent s'orienter vers des rappels réguliers, nous allons être prochainement dans une situation critique. Par conséquent, le problème ne sera même plus les phénomènes de facilitation de l'infection virale (ADE/ ERD), mais pourrait bien être le déclenchement des maladies auto-immunes, des cancers, et autres pathologies. Il faut vraiment retenir que la protéine Spike suractive le système rénine-angiotensine qui va altérer l'immunité innée et que le SRA, impliqué dans de nombreuses voies métaboliques majeures, est directement à l'origine (lorsqu'il est suractivé) des thromboses, coagulopathies, myocardites, péricardites, troubles menstruels, etc. Ces dernières sont en fait des maladies Covid-19 qui vont être induites soit par une infection naturelle au virus SARS-CoV-2, soit qui seront directement déclenchées par la protéine Spike vaccinale. »

*Jean-Marc Sabatier est directeur de recherches au CNRS et docteur en Biologie Cellulaire et Microbiologie. Éditeur-en-Chef des revues scientifiques internationales : « Coronaviruses » et « Infectious Disorders – Drug Targets ». Il s'exprime ici en son nom propre.

Les risques de la Covid-19 (et des vaccins) sur les organes sexuels et la fertilité

Vaccination des enfants : l'avis d'un scientifique

L'hépatite infantile aiguë : Sur la piste de la Covid-19

Autres études :

LE SYSTÈME RÉNINE-ANGIOTENSINE

SARS-COV-2 ET COVID-19